

Les programmes 2016 Ecole/Collège

référence : Texte IGEN V DEBUCHY

Le contexte :

Les programmes 2015 s'inscrivent dans un contexte marqué entre autres par:

- la loi de refondation de l'école de la République (juillet 2013) et la nécessité d'une école plus exigeante, plus juste et au cœur des valeurs de la République ;
- les évaluations nationales et internationales qui identifient les failles de notre système scolaire, et le désignent comme le plus inégalitaire ;
 - le nouveau socle commun, de compétences, de connaissances et de culture (SCCC) défini comme le programme général;
- Le rôle du projet pédagogique EPS et la réflexion sur **le parcours de formation** de l'élève sur plusieurs années (approche curriculaire)

Des programmes :

- garantissant la cohérence verticale et horizontale;
- conçus par cycle et proposant une progression adaptée aux apprentissages, et précisant des niveaux d'attendus ;
- articulés au socle commun ;
- adaptés aux enjeux contemporains (numérique, valeurs morales, développement durable, égalité des sexes, ouverture au monde);

Des programmes au curriculum : un changement de paradigme

Le curriculum ce n'est pas que du contenu mais une réflexion sur les compétences, l'évaluation, les outils numériques, la formation professionnelle.

3 volets

Le volet 1 présente les objectifs de formation ainsi que les spécificités du cycle pour l'acquisition progressive de la culture commune définie par le SCCC.

Le volet 2 rassemble les contributions des différents enseignements à l'acquisition de chacun des cinq domaines de formation du socle commun.

Le volet 3 indique pour chaque enseignement disciplinaire:

- les compétences travaillées pendant le cycle;
- les attendus de fin de cycle;
- les compétences et les connaissances associées;
- des exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève;
- des repères de progressivité pour organiser l'enseignement durant les trois années du cycle;
- des liens et objets d'étude avec les autres enseignements.
- poursuivre l'effort vers un enseignement et une évaluation (validation) des compétences;

Une EPS

- qui conserve la motricité, l'éducation corporelle et sportive comme le cœur de son enseignement
- qui participe aux enjeux de formation de l'école, et qui est désormais constitutive du SCCC;
- qui gagne en lisibilité et en visibilité.
 - le statut des APSA : l'EPS n'a pas pour finalité l'étude des activités physiques, sportives et artistiques, même si nul ne renie la référence culturelle qu'elles représentent, ni qu'elles puissent être objets de transmission ; les APSA sont plus que jamais moyens et supports d'enseignement, et c'est bien à travers les apprentissages spécifiques qu'elles proposent que l'EPS va contribuer à garantir à tous les élèves, le niveau de maîtrise du SCCC attendu à l'issue de la scolarité obligatoire;

Les enseignants

Les attendus de fin de cycle, par champ d'apprentissage, sont clairement définis et « gravés dans le marbre » des programmes.

Ce qui reste de l'initiative et donc de la responsabilité des enseignants, c'est:

- d'élaborer un parcours de formation sur 3 ans, en programmant les APSA les plus pertinentes pour répondre aux besoins de leurs élèves et leur garantir le niveau de maîtrise attendu en fin de cycle; définir un « **curriculum local de formation** ».
- de définir les acquisitions attendues à la fin des séquences d'apprentissage, dans les différentes APSA support;
- de valider le niveau de maîtrise de ses acquisitions par les élèves ;
- de contribuer à la validation du niveau de maîtrise du SCCCC.: les savoirs moteurs, ancrés dans des pratiques culturelles issues des APSA, sont toujours au cœur de l'enseignement

Les évolutions terminologiques

Le texte a conservé la notion de finalité de l'EPS mais ne parle plus d'objectifs.

- Cinq compétences générales à l'EPS « travaillées » et développées tout au long des cycles.
Elles sont des déclinaisons des cinq domaines du socle commun.
- 4 champs d'apprentissage qui renvoient à des champs d'expression et de contextualisation des Compétences à développer en EPS en relation avec des catégories d'expérience à vivre en EPS, et non à des compétences à acquérir.
- Les attendus de fin de cycle définissent ce que les élèves doivent avoir acquis à la fin du cycle. Ces attendus déclinent et explicitent les compétences générales EPS en lien avec un contexte spécifique d'expression et de réalisation : les champs d'apprentissage.
Ils sont « la ligne de mire » des enseignants à partir de laquelle ils vont ordonnancer les séquences d'apprentissages afin d'amener, en 3 ans, tous leurs élèves à maîtriser les attendus de fin de cycle des 4 champs d'apprentissage.

Mots clefs :

- Socle commun, de compétences, de connaissances et de culture (SCCCC)
- Approche curriculaire
- Parcours de formation
- Compétences générales/Champ d'Apprentissage/Attendus de fin de cycle
- Module d'apprentissage (primaire) Séquence d'apprentissage (Cycle 4)